



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CIDDHU.UQAM.CA
2018-2019

Un grand merci à Fanny Aïshaa dont l'œuvre figure en couverture de ce rapport et sur l'affiche thème du lancement 2018-2019.

Site web de l'artiste : www.fannyaishaa.com

CONTENU

Mot de la direction.....	1
La CIDDHU	3
Nos étudiant.e.s	4
Dossiers client.....	5
Expérience terrain.....	10
Conférences	11
Autres activités	13
Équipe de la CIDDHU.....	17
Financement.....	27

MOT DE LA DIRECTION

Chères amies, chers amis de la CIDDHU,

C'est avec un grand plaisir et beaucoup d'humilité que je vous présente le rapport annuel de la Clinique internationale de défense des droits humains faisant état des activités, réalisations et événements pilotés par la CIDDHU durant l'année universitaire 2018-2019.

« *In some ways this is a dark time for human rights* », peut-on lire dans le Human Rights Watch World Report 2019. Nul besoin d'œuvrer de près dans la défense des droits humains pour remarquer que la promotion, la protection et la réalisation des droits humains ont durement écopé depuis un certain temps.

Il est d'autant plus réjouissant pour moi de constater que l'intérêt des étudiant.e.s de pratiquer le droit international et la défense des droits humains au sein de la CIDDHU n'a jamais été plus grand. Je suis très fière qu'au sein de l'UQAM, nous soyons en mesure d'offrir cette expérience d'apprentissage unique tout en prêtant main-forte aux défenseur.e.s des droits humains. Grâce à l'engagement, l'enthousiasme et la soif d'apprendre de nos « ciddhuistes », la Clinique a pu mener à bien un nombre record de projets pour soutenir les actions et stratégies de défense des droits humains de nos organisations partenaires sur le terrain. Merci à vous toutes et tous, chères et chers ciddhuistes de 2018-2019.

Si vous suivez les activités de la CIDDHU depuis un certain temps déjà, vous savez qu'elles sont caractérisées par la grande diversité des enjeux abordés et des actions entreprises. Je ne peux tout de même pas passer sous silence que l'année académique a été particulièrement marquée par la lutte pour les droits des femmes. De nombreux mandats ont ciblé la violence faite aux femmes et aux filles, dont les disparitions et assassinats de femmes et de filles autochtones ici au Québec. Nous nous sommes également penché.e.s sur les droits des défenseures des droits humains en exil ainsi que sur les droits économiques et sociaux des femmes vivant en milieu rural, et notamment les enjeux environnementaux qui ont une incidence sur ces droits.

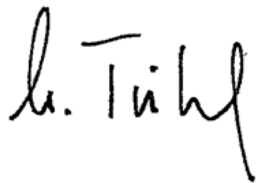
Je tiens à remercier toutes nos organisations partenaires de nous faire confiance pour travailler sur de tels enjeux et bien d'autres, et pour lutter à leurs côtés à titre d'allié.e.s. Sans l'expertise de terrain et l'expérience de longue date de nos partenaires, la CIDDHU ne serait point en mesure de faire sa part dans la défense des droits humains.

Elle ne le serait pas non plus sans le travail acharné des encadreur.e.s – avocat.e.s, professeur.e.s et chargé.e.s de cours – et des case-managers, le soutien fidèle de nos partenaires institutionnels – la Fondation de l’UQAM, la Faculté de science politique et de droit, le Département des sciences juridiques, le Service des communications de l’UQAM et les associations étudiantes – et la contribution financière de nos donateurs et donatrices. Un énorme merci à vous toutes et tous!

Enfin, j’aimerais, d’une part, souligner l’excellence du travail de Laurianne Ladouceur qui, durant les deux dernières années, a assumé la coordination de la CIDDHU et, d’autre part, souhaiter la bienvenue au nouveau coordonnateur, Maximilien Dion. Merci pour votre générosité et votre rigueur! C’est un plaisir de travailler à vos côtés.

Pour conclure, permettez-moi un petit bilan personnel. Autant que la défense des droits humains soulève des défis de taille, particulièrement en ce temps mouvementé, la CIDDHU me donne l’occasion d’être une témoin privilégiée de l’énergie et du dévouement d’un groupe de personnes absolument exceptionnelles qui sont prêtes à relever ce défi. Vous êtes une inspiration et vous donnez espoir pour les années à venir.

Bonne lecture!



Mirja Trilsch

LA CIDDHU

La Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU) est une activité académique menée par des équipes d'étudiant.e.s sous la supervision directe d'avocat.e.s-professeur.e.s, dans le cadre de laquelle sont entreprises diverses initiatives de promotion et de protection des droits de la personne. Depuis sa création, la CIDDHU a ainsi collaboré avec plus d'une soixantaine d'organismes partenaires répartis sur quatre continents.

À travers ses projets, la Clinique a développé une expertise dans divers domaines d'importance, dont les droits des peuples autochtones, les droits des femmes et des enfants, les droits des migrant.e.s et des réfugié.e.s, la lutte contre l'impunité, la sanction des violences sexuelles, la lutte contre la torture ainsi que dans la défense des droits humains dans un contexte d'exploitation des ressources naturelles.

Première clinique de droit international des droits de la personne du genre au Québec et au sein de la francophonie, la CIDDHU permet aux étudiant.e.s de s'impliquer directement dans le traitement de véritables dossiers et d'ainsi acquérir une expérience pratique dans la défense des droits humains en plus de se familiariser avec les défis méthodologiques et éthiques que ce travail engagé implique. L'approche clinique, alliant la pratique à la théorie, offre une perspective nouvelle et nécessaire à la compréhension des enjeux liés à la protection des droits des personnes, des groupes et des peuples dans un contexte de mondialisation.

MISSION

Promouvoir les droits humains en appuyant les actions de la société civile en lien avec leur défense.

MANDAT

Former des étudiant.e.s à la pratique du droit international des droits de la personne par l'entremise de l'enseignement clinique et apporter un soutien juridique gratuit aux victimes de violations de droits humains et aux défenseur.e.s de droits humains à travers le monde.

NOS ÉTUDIANT.E.S

Automne 2018



Hiver 2019



Rédiger un rapport sur la violence fondée sur le genre commise envers les femmes s'adressant à la 63^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU



Le mandat confié par l'organisation partenaire GANHRI (Global Alliance of National Human Rights Institutions) consistait en la création d'un [rapport sur la violence fondée sur le genre commise envers les femmes s'adressant à la 63^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU \(CSW\)](#) ayant eu lieu en mars 2019. Le rapport a été présenté dans un événement parallèle. Pour y arriver, l'équipe a développé un questionnaire touchant plusieurs thèmes liés à la violence fondée sur le genre commise envers les femmes à l'attention des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (INDH). Suite à la réception de ces questionnaires, les étudiant.e.s ont compilé les réponses et créé le rapport selon les thèmes abordés dans le questionnaire en y incluant une variété autant dans les INDH abordées que dans les exemples d'activités que celles-ci mènent dans leurs pays respectifs.

Produire un rapport parallèle pour l'examen périodique de la Côte d'Ivoire lors de la 73^e session du Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes



Le mandat confié par l'organisation partenaire RIDDEF (Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme) consistait à produire [un rapport parallèle en vue de sa soumission pour l'examen périodique de la Côte d'Ivoire lors de la 73^e session du Comité onusien sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes](#) ayant eu lieu en juillet 2019. Le rapport aborde de grands thèmes regroupant des violations aux droits et libertés que subissent les femmes en Côte d'Ivoire. Il traite, plus spécifiquement, de la faible représentativité des femmes dans les sphères politique et juridique et au sein des forces de l'ordre ainsi que des violences basées sur le genre. Celles-ci incluent les violences domestiques, les mariages forcés et précoces et les mutilations génitales féminines. Ce rapport a offert un point de vue critique et documenté sur des sujets centraux quant à la situation des femmes en Côte d'Ivoire afin d'aider le Comité à faire des recommandations éclairées sur le sujet. Il se veut aussi un outil d'information et de réflexion pour le gouvernement ivoirien et la société civile ivoirienne.

Documenter la situation des femmes défenseuses des droits humains en exil au Canada



Le mandat confié par l'organisation partenaire Sisters Trust Canada consistait à documenter la situation particulière des femmes défenseuses des droits humains en exil au Canada. Plus précisément, l'équipe cherchait à identifier leurs réalités, ainsi que les obstacles rencontrés tant au regard de leur intégration dans leur pays d'accueil que dans la poursuite de leurs activités militantes après leur arrivée, et ce, dans le but d'ultimement formuler des recommandations aux instances pertinentes, afin d'améliorer les conditions de vie de ces femmes.

Soumettre un rapport parallèle à l'attention du Comité onusien contre la torture lors de son 2^e cycle d'examen du Burkina Faso



Le mandat confié par l'organisation partenaire CIFDHA (Centre d'information et de formation en matière de droits humains en Afrique), une organisation non gouvernementale burkinabée de défense des droits humains créée en 2009, consistait à rédiger un [rapport parallèle à l'attention du Comité contre la torture des Nations Unies \(CAT\)](#). Ce rapport fait suite au 2^e rapport périodique soumis en février 2018 par le Burkina Faso au CAT et contient le point de vue de la société civile sur la pratique de la torture et des mauvais traitements au Burkina Faso. Il expose quatre situations ayant engendré des actes de torture et de mauvais traitements commis sous la responsabilité de l'État burkinabé : les troubles sociaux politiques ayant eu lieu entre 2014 et 2015, la lutte contre le terrorisme, les conditions carcérales et les modes opératoires des groupes non étatiques d'autodéfense Koglwéogo.

Documenter les pratiques policières afin d'obtenir une meilleure compréhension de la situation des femmes autochtones disparues ou assassinées à Montréal



Le mandat confié par l'organisation partenaire Femmes autochtones du Québec (FAQ) visait une meilleure compréhension de la situation des femmes autochtones disparues ou assassinées à Montréal. L'objectif du mandat consistait à documenter les pratiques policières sur le territoire régi par le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) dans les cas de disparitions et d'assassinats de femmes autochtones. La démarche entreprise s'inscrit dans le contexte où le nombre de femmes et filles autochtones disparues ou assassinées au Canada reste incroyablement disproportionné. Pour ce faire, l'équipe a analysé la mise en œuvre d'un accord signé en 2015 entre le SPVM et le Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal, en plus de réaliser plusieurs demandes d'accès à l'information. Ce mandat s'inscrit dans le cadre de la participation de la CIDDHU au projet *Looking out for each other – Assisting Aboriginal families and communities when an Aboriginal woman goes missing* (nbapc.org/programs-and-services/lofeo/), financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Rédiger un mémorandum visant à répondre aux questions de la Cour européenne des droits de l'homme concernant les droits à la liberté d'expression et à la liberté de réunion et d'association en Russie



Le mandat confié par l'organisation partenaire Sutyajnik consistait en la rédaction d'un mémorandum visant à répondre aux questions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Ces questions concernaient une requête déposée en mai 2017 par l'Academy of Human Rights (AHR), une société sœur de l'ONG russe Sutyajnik. L'AHR a pour mission, entre autres, de former des juristes hautement qualifiés dans la protection des droits humains et de faciliter la coopération internationale dans ce domaine. La requête de 2017 dénonçait la violation des articles 6 (droit à un procès équitable), 10 (liberté d'expression) et 11 (liberté de réunion et d'association) de la Convention européenne des droits de l'homme en ce qui a trait à une loi adoptée par la Russie en 2012, la *Loi sur les agents étrangers*. Celle-ci oblige les organisations non commerciales recevant du financement étranger, tout en faisant de l'« activité politique », à s'enregistrer auprès du gouvernement en tant qu'« agent étranger » sous peine de recevoir une amende. La Cour ayant écarté une violation de l'article 6, les questions auxquelles les étudiant.e.s ont répondu portaient sur la violation des articles 10 et 11 par l'État russe.

Documenter les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits humains dans le cadre d'un conflit armé



Le mandat confié à l'équipe consistait à soutenir l'organisation partenaire, un mécanisme de surveillance des droits humains établi par les Nations Unies, dans la documentation des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits humains perpétrées dans le cadre d'un conflit armé, et ce, en vue d'émettre des recommandations quant aux mesures de réparation appropriées ainsi qu'aux garanties de non-répétition afin d'éviter l'impunité et d'y mettre fin. L'équipe a recueilli, résumé et commenté l'information provenant de sources ouvertes (articles de journaux, rapports d'organisations internationales ou d'organisations non gouvernementales, réseaux sociaux, etc.) en portant une attention particulière aux thèmes du genre et de l'enfance en situation de conflit. Les informations transmises sous forme de tableau synthèse ont permis à l'organisation partenaire de corroborer certaines informations dont elle disposait. En outre, l'équipe a produit deux mémorandums juridiques portant sur la responsabilité des autorités étatiques et *de facto* dans la région à l'étude à la lumière du droit international humanitaire et du droit international des droits humains. Ce projet s'inscrit dans la participation de la CIDDHU au Partenariat canadien pour la justice internationale (<https://cpjij-pcji.ca/fr/>) financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

HIVER 2019



Créer une formation sur les droits économiques, sociaux et culturels à destination de femmes travaillant dans des coopératives en milieu rural

Le mandat confié par l'organisation partenaire RIDDEF (Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme) consistait en la mise en place d'une formation à destination des femmes travaillant dans des coopératives en milieu rural en Côte d'Ivoire dans la région du Lôh-Djiboua (Divo). Le projet avait pour finalité le développement des connaissances sur les droits sociaux, économiques et culturels des femmes vivant en milieu rural, et sur la notion de travail décent vu et compris par le prisme des droits fondamentaux, tout cela dans le but de contribuer à l'autonomisation des femmes. Une première partie du mandat a donc consisté à mettre sur pied des activités basées sur des images et des jeux de rôle dans le but d'adapter la formation aux besoins et capacités des participantes pour la plupart analphabètes. La deuxième partie du mandat était la rédaction d'un manuel de formation pour que la formation soit dispensée et reçue dans les meilleures conditions possibles. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Vivre » financée par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.



Rédiger un *amicus curiae* sur les protections en matière de droit à l'avortement

Le mandat confié par l'organisation partenaire ASFC (Avocats sans frontières Canada) à l'équipe consistait en la rédaction d'un *amicus curiae* à être déposé dans le cadre d'un recours devant les tribunaux internes du pays concerné. Cet *amicus curiae* traite des protections offertes par le système onusien et le système interaméricain quant au droit à l'avortement et aux obligations des États parties à cet égard. L'*amicus curiae* se penche ainsi sur les droits fondamentaux des femmes tels que le droit à la santé, le droit à l'intégrité et le droit à la vie.



Documenter la situation des femmes défenseuses des droits humains en exil au Canada

Le mandat confié par l'organisation partenaire Sisters Trust Canada à l'automne 2018 s'est poursuivi à la session d'hiver 2019. Il consistait en la rédaction d'un rapport sur la situation des femmes défenseuses des droits humains en exil au Canada destiné aux instances canadiennes. Pour y parvenir, il s'agissait de documenter leurs expériences en matière de protection des droits humains, les raisons qui les ont poussées à quitter leur pays d'origine et les obstacles rencontrés à leur arrivée au Canada et jusqu'à ce jour. Le rapport produit par l'équipe aborde ces enjeux à travers l'histoire personnelle de plusieurs femmes en exil, et ce, en portant une attention particulière aux facteurs ayant influencé leur accueil et leur établissement au Canada, plus particulièrement les normes en matière de droit de l'immigration. Il émet finalement des recommandations pour favoriser l'intégration (d'un point de vue légal, socioprofessionnel, etc.) des femmes défenseuses des droits humains en exil au Canada et pour améliorer leurs conditions de vie de manière à défendre les défenseuses des droits humains.



Réaliser une analyse comparative des dispositions législatives en matière de violences sexuelles en RDC au Burundi et au Rwanda

Le mandat confié par l'organisation partenaire SOFEPADI (Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral) consistait en la réalisation d'une analyse comparative des dispositions législatives en matière de violences sexuelles en République Démocratique du Congo (RDC), au Rwanda et au Burundi. La RDC a mis en place des dispositions législatives relatives aux violences sexuelles en 2006 à la suite d'un conflit armé initié en 1998. Puisque ces lois ont été adoptées il y a plus de 10 ans, le partenaire a jugé important de faire cette analyse comparative avec les pays susmentionnés, avec l'objectif de déterminer si elles sont toujours adaptées. Ainsi, pour le partenaire, ce mandat servira d'assise à l'élaboration d'un plaidoyer d'amendement de lois si celles-ci s'avèrent désuètes.



Réaliser un diagnostic des violations des droits humains liés à la justice transitionnelle en Bolivie et déterminer les recours possibles au niveau régional et international

Le mandat confié par l'organisation partenaire CEADL (Centro de Estudios y Apoyo al desarrollo local) consistait en la rédaction d'un rapport qui, dans un premier volet, présentait un diagnostic des violations des droits humains dans un contexte de justice transitionnelle en Bolivie. Après avoir brièvement exposé les violations graves des droits humains commis pendant l'ère dictatoriale, l'équipe a présenté un aperçu des faits en matière d'accès à la justice des militant.e.s survivant.e.s des dictatures de 1982 à nos jours. Il s'agissait ensuite d'énoncer les obligations internationales de la Bolivie en lien avec la justice transitionnelle. Le deuxième volet consistait à proposer des pistes de réflexion sur des recours possibles que les survivant.e.s des dictatures et les défenseur.e.s des droits humains en Bolivie pourraient entreprendre au niveau régional ou international, y compris des recours non contentieux.



Développer un mémorandum juridique sur la question de la discrimination à l'embauche sur le fondement de l'âge

Le mandat confié par l'organisation partenaire Sutyajnik consistait en la réalisation d'un compte-rendu de recherche (mémorandum) visant à soutenir une requête devant la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). Ce compte-rendu traite de la question de la discrimination à l'embauche sur le fondement de l'âge et de la violation du droit à la vie privée qui en découle. Plus précisément, ce compte-rendu compare les normes de la CEDH en matière de discrimination et de vie privée avec des normes similaires prévues par divers systèmes de protection des droits humains nationaux (États-Unis et Canada), régionaux (système interaméricain) et internationaux (système onusien).



Documenter les violations des droits humains, du droit international humanitaire et du droit pénal international dans le cadre d'un conflit armé

Le mandat confié par l'organisation partenaire, un mécanisme de surveillance des droits humains établi par les Nations Unies, consistait à apporter un complément à la documentation de violations de droits humains, de droit international humanitaire et de droit pénal international, dans le cadre d'un conflit, et ce à l'aide de sources publiques. L'équipe a épaulé le partenaire, pour réaliser son objectif de rédiger un rapport, ainsi que de collecter des preuves, en faisant une recherche exhaustive dans les sources ouvertes (rapports d'ONG, articles de journaux, réseaux sociaux, etc.), en vue de corroborer les informations détenues par le partenaire lors de son enquête. Les résultats ont été présentés sous forme de tableaux de synthèse et de mémos. Ce faisant, la CIDDHU continue à entraîner des étudiant.e.s à la recherche sur les sources ouvertes tout en se positionnant elle-même en tant que référence dans ce domaine. Ce projet s'inscrit dans la participation de la CIDDHU au Partenariat canadien pour la justice internationale (<https://cpij-pcji.ca/fr/>) financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

EXPÉRIENCE TERRAIN

STAGE DE LÉA BLARD AUPRÈS DE L'ORGANISME MOUVEMENT CONTRE LE VIOL ET L'INCESTE



De mars à août 2019, j'ai eu la chance d'obtenir un stage, qui s'est transformé en emploi d'été, auprès de l'organisme communautaire Mouvement contre le viol et l'inceste. Le Mouvement contre le viol et l'inceste (MCVI) est un centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALACS), actif à Montréal depuis maintenant 45 ans. Le MCVI fait de l'accompagnement auprès de femmes qui ont subi des agressions sexuelles. L'ONG fait aussi de la prévention, de la sensibilisation et de l'éducation populaire sur les agressions sexuelles. Au fil des ans, le MCVI a développé une expertise dans l'intervention et l'accompagnement auprès des femmes demandeuses d'asile.

J'ai débuté en tant que stagiaire à faire ce qu'on appelle des « Rapports pays ». Cela consiste à écrire des rapports sur la situation des violations des droits humains dans les pays d'origine des femmes demandeuses d'asile. Ces rapports portent sur des enjeux tels que les agressions sexuelles, les mariages forcés, l'impunité et l'inaction des gouvernements. Ces rapports sociopolitiques sont joints aux rapports psychosociaux du MCVI, puis déposés à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, en appui de leur demande d'asile.

Par la suite, mon emploi d'été s'est plutôt encliné vers la recherche juridique. Ayant moins besoin de Rapports pays, les travailleuses ont sollicité mon aide en tant qu'étudiante en droit. Durant mes huit semaines, j'ai effectué plusieurs recherches sur des problématiques sociojuridiques telles que la prostitution, la traite d'êtres humains (spécialement la traite sexuelle) ainsi que la législation canadienne et les recours possibles pour les femmes ayant subi la traite. Cette expérience a été extrêmement formatrice pour moi, autant du point de vue humain que professionnel. J'ai pu approfondir mes connaissances juridiques, tout en renforçant mes compétences de recherche et en développant mon esprit critique et mon intersectionnalité.

La CIDDHU m'a énormément été utile dans le cadre de ce stage. Les aptitudes développées lors de mon passage à la CIDDHU ont réellement été mises en pratique au MCVI. En effet, la CIDDHU m'a démontré la primordialité d'avoir une approche intersectionnelle qui repose sur la réalité des gens qui subissent des lois qui n'ont pas été pensées pour eux et qui les vulnérabilisent. Cette approche sociojuridique permet d'être critique envers le droit et de le voir comme un contrôle politique. Néanmoins, ces deux expériences m'ont aussi confirmé que le droit est un outil de changement social et qu'il faut l'utiliser pour lutter pour la protection et la promotion des droits humains.

Léa Blard

Droit à la réparation pour les survivantes de violences sexuelles : Plaidoyer de la SOFEPADI en République démocratique du Congo

*Présentée par Albertine Zawadi Mambo
Commentaires de Maryse Décarie-Daigneault*

Organisée en partenariat avec la Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral en collaboration avec le projet Conjugal Slavery in War



Cette conférence a été l'occasion de présenter le travail de la SOFEPADI et de la CIDDHU pour la protection des femmes subissant des crimes à caractère sexuel et/ou reproductif dans le cadre de conflits armés internes en RDC. En effet, plusieurs survivantes de ces crimes se retrouvent devant le défi majeur d'obtenir un accès réel à des mécanismes de réparations dans un système judiciaire qui prévoit l'imposition de frais de justice pour enclencher la procédure d'exécution des jugements. Face aux besoins identifiés par les juristes de la SOFEPADI sur le terrain, la CIDDHU a bâti un argumentaire juridique pour renforcer les efforts de la SOFEPADI à mener un plaidoyer local, provincial et national pour la défense et la promotion du droit des victimes de violences sexuelles à demander et à recevoir une réparation appropriée. La conférencière a expliqué que cette situation est imputable à l'État qui n'a pas mis en place les mécanismes judiciaires adaptés afin d'assurer l'effectivité d'un jugement. La CIDDHU s'est donc penchée sur la problématique en rédigeant un plaidoyer pour exempter les victimes de devoir payer ces droits proportionnels à 3 % de la somme accordée pour obtenir l'exécution du jugement.

Les droits humains des personnes LGBT dans la jurisprudence des cours européenne et interaméricaine

Présentée par Robert Wintemute



Cette conférence a été l'occasion d'effectuer un survol des décisions rendues par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et la Cour interaméricaine des droits de l'homme (Cour IDH) en ce qui a trait aux droits humains des personnes LGBT. Le conférencier a présenté en détail les avancées et défis résultant de la jurisprudence de ces cours. En effet, la protection des droits des personnes LGBT devant la CEDH a débuté avec une affaire traitant de la criminalisation de l'activité sexuelle entre personnes de même sexe (*Dudgeon c United Kingdom*, 1981). Depuis, la jurisprudence de la CEDH a progressivement évolué et impose désormais une reconnaissance légale du changement de sexe et une certaine reconnaissance légale pour les couples de même sexe (*Christine Goodwin c Royaume-Uni*, 2002; *Oliari & autres c Italie*, 2015; *Taddeucci & McCall c Italie*, 2016). La Cour IDH n'a eu l'occasion d'examiner la question qu'en 2012. Elle a depuis rendu trois arrêts et un avis consultatif (*Atala Riffo c Chile* [2012], *Duque c Colombie* [2016], *Flor Freire c Équateur* [2016] et *Opinión Consultiva OC-24/17*). Or, dans son *Opinión Consultiva* sur la reconnaissance des personnes transsexuelles et du mariage entre personnes de même sexe, la Cour IDH a nettement dépassé les garanties établies par la CEDH.

Droit et plaidoyer : donner accès au régime québécois d'assurance maladie aux enfants nés au Québec de parents au statut migratoire précaire

*Présentée par Chloé Cébron
Commentaires de Mirja Trilsch*

Organisée en partenariat avec Médecins du Monde



Cette conférence a été l'occasion de discuter de la situation des enfants nés de parents au statut migratoire précaire qui n'ont pas accès au régime québécois d'assurance maladie. En effet, malgré le fait que ces enfants soient des citoyens canadiens résidant au Québec au sens de la loi, leur admissibilité est plutôt déterminée au regard du statut migratoire de leurs parents. La conférencière a présenté la campagne de plaidoyer menée par Médecins du Monde depuis 2016 dans le but de faire changer les pratiques administratives à l'origine de cette discrimination. Cette campagne repose sur les bases d'un rapport élaboré en 2015 en partenariat avec la CIDDHU et se décline dans différents champs d'action comme le litige stratégique, l'accompagnement de familles devant le tribunal administratif du Québec et la mobilisation de la société civile. Notons que suite au travail de Médecins du Monde et de la CIDDHU sur cet enjeu pressant, un rapport d'enquête du Protecteur du citoyen est paru en mai 2018 et souligne la nécessité de dissocier le statut des enfants du statut migratoire de leurs parents afin qu'ils puissent accéder aux soins de santé. Enfin, Médecins du Monde continue à se mobiliser, en travaillant notamment sur l'élaboration d'un rapport avec l'Observatoire des tout-petits.

Les cliniques juridiques au Brésil : Enjeux et perspectives

*Présentée par Fernanda Lapa- Université Univille
Professeure invitée au DSJ de l'UQÀM
2018-2019*



Cette conférence a été l'occasion de présenter le mouvement des cliniques juridiques au Brésil. Tout d'abord, la conférencière a présenté la Clinique de droits humains au sein de laquelle elle agit à titre de coordinatrice (*Clinica de Direitos Humanos de Universidade da Região de Joinville UNIVILLE*). Celle-ci se concentre sur des projets ayant un impact sur les populations locales en matière de défense des droits, par exemple les personnes migrantes haïtiennes au Brésil, ainsi que les peuples autochtones et gitans. La conférencière est ensuite revenue sur l'émergence des cliniques juridiques en Amérique latine dans les années 90. Ces cliniques ont été un instrument de justice sociale notamment en permettant un enseignement du droit orienté sur la pratique. Au Brésil, la première clinique juridique n'a été fondée qu'en 2007 et mentionnée pour la première fois en 2018 dans une réforme visant l'éducation juridique au Brésil. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce retard, l'une d'elles est la possibilité que le mouvement des cliniques juridiques ait été perçu comme une forme d'impérialisme américain, une autre est qu'elle n'ait pas été jugée nécessaire en regard de l'existence d'une réforme datant de 1994 et incluant déjà une forme d'enseignement pratique en matière d'éducation juridique au Brésil. Selon la professeure Lapa, l'enseignement clinique doit être orienté autour de trois axes : l'interaction entre pratique et théorie (praxis), la reconnaissance du rôle des étudiant.e.s (protagonisme) et l'approche interdisciplinaire.

AUTRES ACTIVITES

Un projet de la CIDDHU mène à une publication dans la RQDI :

L'année dernière, l'article « [A Story of Debt and Broken Promises? The Recruitment of Guatemalan Migrant Workers in Quebec](#) » de Dalia Gesualdi-Fecteau, Andréanne Thibault, Nan Schivone, Caroline Dufour, Sarah Guoin, Nina Monjean et Éloïse Moses, a été publié dans la Revue québécoise de droit international (RQDI). Cet article se base sur des recherches et de la documentation produite par la CIDDHU dans le cadre de mandats réalisés aux sessions d'hiver 2013, d'automne 2014 et d'hiver 2015 en collaboration avec Justice in Motion (anciennement Global Workers Justice Alliance). Les étudiant.e.s de la CIDDHU avaient alors été appelé.e.s à faire des recherches sur les droits garantis aux travailleurs et travailleuses migrant.e.s, à analyser les lois canadiennes en matière d'immigration économique et à documenter les pratiques de recrutement des travailleurs et travailleuses guatémaltèques au Québec sous la supervision de la Professeure Gesualdi-Fecteau.

De belles rencontres pour la directrice de la CIDDHU qui participe à l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire :

Mirja Trilsch était également présente en Côte d'Ivoire en août 2019 afin de dispenser une formation visant le développement des connaissances sur les droits sociaux, économiques et culturels des femmes vivant en milieu rural et oeuvrant dans des coopératives, plus spécifiquement sur la notion de travail décent vu et compris par le prisme des droits fondamentaux. La CIDDHU a travaillé en partenariat avec le Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme (RIDDEF) pendant la session d'hiver 2019 à l'élaboration de cette formation visant à contribuer à l'autonomisation des femmes travaillant dans des coopératives en milieu rural dans la région du Lôh-Djiboua (Divo). La CIDDHU avait présenté et obtenu un financement pour ce projet dans le cadre du programme « Coopération Québec-Côte d'Ivoire 2018-2019 » du Ministère de relations internationales et de la francophonie du Québec.





La professeure Gesualdi-Fecteau nommée experte indépendante :

Cette dernière a également été nommée au sein du Comité d'experts indépendants chargés d'étudier les enjeux plus complexes auxquels font face les employeurs et les travailleurs canadiens en milieu de travail mis sur pied en février 2019 par le gouvernement canadien. Ce comité mènera des études et des consultations et présentera des recommandations à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail du Canada. Félicitations Dalia !

Droit Inc rencontre la CIDDHU, « Une clinique qui forme la relève en droits humains » :

Cette année, la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM a aussi été le sujet de la publication d'Éric Martel « [Une clinique qui forme la relève en droits humains](#) » dans Droit Inc. L'article dresse un portrait de la CIDDHU en soulignant son importance en tant que rare immersion pratique offerte aux étudiant.e.s à travers le parcours théorique universitaire. Ainsi, non seulement les étudiant.e.s acquièrent une expérience unique, mais les organismes partenaires obtiennent un support souvent inespéré.



Félicitations à Laurianne Ladouceur qui fait toujours rayonner la CIDDHU par son travail exceptionnel!



La coordonnatrice et avocate encadreuse de la CIDDHU, Laurianne Ladouceur, a publié en décembre 2018 dans le magazine Sans Frontières, l'article « Traite sexuelle : garantir le droit à la protection internationale pour les victimes migrantes » décrivant le travail de la CIDDHU mené par l'équipe qu'elle co-encadrerait avec l'avocate Pauline Lachance lors de la session d'automne 2017 et composée des étudiantes Camille Baril et Clarisse Émond-Larochelle. Ce mandat a été réalisé en partenariat avec le Mouvement contre le viol et l'inceste (MCVI), une organisation montréalaise ayant pour mission de contrer toutes les formes de violence vécues par les femmes. Laurianne a également reçu pour une deuxième année consécutive en février 2019 la Bourse-Stage Banque Scotia-IEIM reconnaissant l'excellence de son dossier académique et visant à soutenir son travail au sein de la CIDDHU, unité constituante de l'IEIM depuis 2017. Suite à cette nomination, elle a été le sujet d'un [portrait réalisé par l'IEIM](#).

La CIDDHU sélectionnée pour son « impact » dans le cadre du 50^e de l'UQAM :

Dans le cadre du 50^e anniversaire de l'UQAM le vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion et les services de la recherche (SePSI, SRC et SAC) organisent un parcours exposition afin de contribuer au rayonnement de la communauté universitaire en sélectionnant 50 projets dont l'impact a contribué à changer la société québécoise. La CIDDHU ayant été sélectionnée, elle aura donc l'honneur de se voir représentée sur une des affiches spécialement conçues qui seront éventuellement exposées dans toute l'UQAM.





La CIDDHU à la défense de la liberté de religion des détenu.e.s au Brésil :

Dans le cadre d'un mandat réalisé en partenariat avec les organisations Franciscans International et Pastoral Carcerária Nacional au Brésil, deux équipes de la CIDDHU ont travaillé à la réalisation d'un mémorandum traitant de l'étendue du droit à la liberté de religion et de croyance des détenu.e.s et de ses limites à l'automne 2017 et à l'hiver 2018 (ces équipes ont été supervisées par les avocates Julie Carlesso et Elise Hansbury et intégrées par les étudiant.e.s Stéfan Dyck, Mélissa Des Groseilliers, Lucie Riveault, Abdul Karim Elsalfiti et Marie-Ève Desmarais). Ce mémorandum visait à répondre aux restrictions imposées sur l'accès aux centres pénitenciers par les ministres de culte, soit au droit de recevoir de l'assistance religieuse ou spirituelle pour les personnes détenues au Brésil. Sur la base des recherches effectuées par la CIDDHU, et suite à une communication envoyée par les organisations partenaires, les rapporteurs spéciaux sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, et sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ont communiqué avec le gouvernement brésilien pour exprimer leurs préoccupations face aux violations alléguées et requérir des informations additionnelles sur les situations décrites.

L'IEIM souligne le 70^e anniversaire de la DUDH. Conférence sur les droits des personnes migrantes dans une perspective de défense des droits humains :

Dans le cadre du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) a reçu la directrice de la CIDDHU, la professeure Mirja Trilsch, et deux de ses partenaires : Elise Hansbury, coordonnatrice de la formation et du laboratoire des droits humains pour Avocats sans frontières Canada et directrice par intérim de la CIDDHU en 2017-2018 et Rehana Hashmi, défenseure pakistanaise des droits humains en exil au Canada et cofondatrice de l'organisation Sisters Trust Canada, dans le cadre d'une conférence d'envergure portant sur les droits des personnes migrantes dans une perspective de défense des droits humains.



La professeure Mirja Trilsch publie pour le 70^e anniversaire de la DUDH :

Pour souligner les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), Mirja Trilsch a également publié dans le magazine Sans Frontières (IEIM) (No 41, mars/mai 2019, 18 mars 2019). L'article « Quelle protection pour les droits humains des personnes migrantes au Canada » s'intéresse à la mise en œuvre des droits des personnes migrantes en droit interne.

Dénouement de l'Affaire Kasputin cinq ans plus tard :

À l'automne 2014, l'avocat et chargé de cours Marc Perron avait encadré une équipe de trois étudiant.e.s afin d'effectuer un travail de recherche pour la réalisation d'un mémo juridique destiné à Sutyajnik, partenaire de longue date de la CIDDHU. Le mémo traitait des articles de la Convention européenne des droits de l'homme applicables à la protection des droits fondamentaux lors d'une protestation individuelle ainsi que de l'obligation suite à une poursuite criminelle d'avoir des procureurs autant en poursuite qu'en défense. À l'aide de ce mémo, notre partenaire a été en mesure d'amener [l'Affaire Kasputin](#) devant la Cour européenne des droits de l'homme et d'obtenir finalement cette année un jugement favorable qui constate une violation des droits fondamentaux. Merci à Sutyajnik, Marc ainsi qu'à toute l'équipe de s'être dépensé sans compter!





Forte de son expérience, la CIDDHU partage ses connaissances cliniques :

La directrice de la CIDDHU, la professeure Mirja Trilsch, a dispensé deux ateliers par vidéoconférence (à Ouagadougou en octobre 2018 et à l'Université de Montpellier en avril 2019) sur la mise en place de cliniques juridiques et le développement de l'enseignement clinique du droit. Ces ateliers abordaient la pédagogie clinique et ses défis ainsi que les différents modèles de cliniques pouvant être créées en fonction des activités poursuivies (une action fondée sur la recherche-action versus la représentation directe de client.e.s), des domaines de droit et du rattachement institutionnel. Ces ateliers étaient également l'occasion de présenter le fonctionnement de la CIDDHU en tant que modèle dans la formation de défenseur.e.s des droits humains et l'assistance aux victimes de violations des droits humains.

Soulignons aussi que Mirja a de plus donné une conférence intitulée « The Challenges of Action Research in an International Human Rights Clinic » dans le cadre de la 10^e conférence annuelle de l'Association canadienne pour l'enseignement clinique du droit (ACECD) dont elle est membre du Conseil d'administration depuis 2016.

La CIDDHU accueille une professeure invitée :

Au cours de l'année universitaire 2018-2019, la CIDDHU a eu la chance d'accueillir la professeure Fernanda Lapa de l'Université Univille au Brésil. La professeure était invitée au Département des sciences juridiques de l'UQAM et elle a profité de cette expérience pour poursuivre ses recherches sur l'enseignement clinique du droit qui fera l'objet d'une monographie à paraître. Reçue par la CIDDHU, elle a donc assisté et participé aux cours de la session d'hiver 2019 et a fait bénéficier les étudiant.e.s de ses expériences en enseignement clinique du droit.



Gala Expérientia, la CIDDHU y était!

Le 9 avril dernier, Virginie Dufresne-Lemire a remporté le prix de la Relève lors du 4^e Gala Expérientia organisé par le Conseil de diplômés de la Faculté de science politique et de droit avec l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM). Ce prestigieux prix vise à récompenser les diplômé.e.s de la Faculté dont les réalisations ont eu des retombées humaines, sociales, politiques, culturelles ou communautaires. Félicitations Virginie et merci de continuer d'être une inspiration pour toutes et tous les ciddhuistes!



ÉQUIPE DE LA CIDDHU

DIRECTION

MIRJA TRILSCH

Mirja Trilsch est la directrice de la CIDDHU depuis 2011. Elle est professeure au Département des sciences juridiques de l'UQAM où elle enseigne le droit constitutionnel et le droit international des droits de la personne. Détenrice d'une maîtrise (LL.M.) en droit international et comparé des droits humains de l'Université McGill, elle a obtenu son doctorat de l'Université de Düsseldorf, sa thèse portant sur la justiciabilité des droits économiques, sociaux et culturels. La Pr Trilsch a collaboré avec de nombreuses organisations de défense des droits humains et a notamment dirigé plusieurs rapports parallèles destinés aux comités onusiens. Elle a été reçue comme chercheuse invitée à la Faculté de Droit de l'Université McGill et au sein de l'Institut allemand des droits de l'homme (*Deutsches Institut für Menschenrechte*), à titre de boursière du *Deutscher Akademischer Austauschdienst*. Elle est présentement cochercheuse sur deux projets financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Looking out for eachother et Canadian Partnership for International Justice).



COORDINATION

LAURIANNE LADOUCEUR

Me Laurianne Ladouceur a été stagiaire et conseillère juridique en droit international humanitaire au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève en 2015. Elle a également été conseillère juridique volontaire pour Avocats sans frontières Canada au Honduras, auprès du Centro de Investigación y Promoción de los Derechos Humanos (CIPRODEH) en 2016. Elle détient un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal (2013) et poursuit présentement des études de maîtrise en droit international à l'UQAM. Ses recherches visent entre autres à identifier et interroger les différentes conceptions théoriques du risque qui sous-tendent, le cas échéant, les interprétations adoptées par les décideurs et décideuses des instances canadiennes en matière de droit d'asile. Engagée dans la promotion et la protection des droits humains, elle a agi à titre d'avocate responsable pour la CIDDHU lors des années universitaires 2017-2018 et à titre de coordonnatrice pour les années 2017-2018 et 2018-2019. Elle est désormais stagiaire auprès du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.



MARC PERRON



Me Perron s'est joint à l'équipe de la CIDDHU en tant qu'avocat et chargé de cours en 2010. Il est membre du Barreau du Québec depuis 1987 et il est avocat sénior-litige au cabinet Therrien Couture. Ancien étudiant de la CIDDHU (2008), il a participé à la rédaction d'un rapport sur la situation de l'enregistrement des naissances et le droit à l'éducation à travers le monde, qu'il a eu la chance de présenter devant le Comité des droits de l'enfant à Genève en septembre 2008. Il exerce sa pratique en litige commercial. Il enseigne le droit de la preuve civile à l'école du Barreau du Québec à Montréal.

CATHERINE LAFONTAINE



Me Catherine Lafontaine est membre du Barreau du Québec depuis 2013 et avocate au sein du cabinet MonetteBarakett. Elle pratique notamment en droit de la santé, en droit civil et en droit du travail. Diplômée du baccalauréat en relations internationales et droit international ainsi que du baccalauréat en droit de l'UQAM, Me Lafontaine s'est engagée au sein de la CIDDHU d'abord à titre d'étudiante, puis comme coordonnatrice lors de ses études. Depuis qu'elle est avocate, elle encadre des équipes d'étudiant.e.s en tant qu'avocate responsable et depuis la session d'hiver 2019, elle occupe une charge de cours pour co-enseigner le cours de la CIDDHU.

JULIE CARLESSO



Me Julie Carlesso est détentrice d'un baccalauréat en journalisme de l'UQAM, d'un baccalauréat en droit de l'UdeM et d'une maîtrise en droit international et politique internationale de l'UQAM. Elle pratique en litiges chez Norton Rose Fulbright Canada, à Montréal. Elle a auparavant travaillé à titre d'auxiliaire juridique à la Cour suprême du Canada auprès de l'Honorable Richard Wagner. Elle a, en outre, été impliquée à titre d'étudiante dans l'affaire Nadège Dorzema *et al*, portée devant la Cour interaméricaine des Droits de l'Homme et pour laquelle la République dominicaine a été condamnée pour plusieurs violations des droits de la personne. Me Carlesso a aussi été coordonnatrice de la CIDDHU et a effectué, dans le cadre de sa maîtrise, un stage juridique à la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme à Washington, D.C.

FRÉDÉRIC PAQUIN

Me Frédéric Paquin a travaillé pendant plus de onze ans à titre d'avocat plaidant pour le gouvernement canadien. Il a représenté la Couronne devant les tribunaux judiciaires dans le cadre d'actions en responsabilité civile, de recours en contrôle judiciaire et de demandes de nature constitutionnelle. Depuis 2012, Me Paquin enseigne le droit au Collège de Valleyfield dans le cadre du programme de Techniques juridiques. Il supervise également des dossiers à la CIDDHU. Il est présentement chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal. Enfin, Me Paquin agit à titre d'avocat-conseil en droit administratif et constitutionnel dans le cadre de recours en droit de l'environnement.



MAGGIE BELLEROSE

Me Maggie Bellerose est avocate-recherchiste à la Cour d'appel du Québec à Montréal. Elle est diplômée du baccalauréat et de la maîtrise en relations internationales et droit international de l'UQAM. Elle a travaillé à la Délégation du Québec à Los Angeles, ainsi qu'à la Délégation canadienne auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), avant de reprendre des études de droit au cours desquelles elle a participé comme étudiante à la CIDDHU. Elle y poursuit depuis son implication à titre de case-manager, et apporte son soutien à des équipes travaillant en litige auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme.



MARYSE DÉCARIE-DAIGNEAULT

Maryse Décarie-Daigneault travaille comme avocate en droit des peuples autochtones auprès du cabinet Dionne Schulze. Elle complète aussi une maîtrise en droit à l'Université McGill, qu'elle a entamée après avoir travaillé comme avocate-recherchiste auprès de la Cour d'appel du Québec. Son mémoire porte sur la violence d'État en Amérique latine et sur les enjeux liés à la justice transitionnelle dans cette région, plus particulièrement dans le cadre la « guerre de la drogue » au Mexique. Passionnée par les enjeux sociologiques portant sur l'impunité et la justice criminelle, elle s'intéresse aux liens entre mémoire, vérité et justice dans les Amériques.



MAYA GOLD-GOSSELIN



Me Maya Gold-Gosselin est procureure au Directeur des poursuites criminelles et pénales. De 2015 à 2017, elle a travaillé à titre d'avocate-recherchiste à la Cour d'appel du Québec. Me Gold-Gosselin est diplômée du baccalauréat en relations internationales et droit international ainsi que du baccalauréat en droit de l'UQAM. Elle a acquis de l'expérience en droit pénal international, en droit des femmes et en droit des enfants lors de stages professionnels, respectivement, à la Chambre III du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, au Centre d'aide juridique de l'Association des femmes juristes du Bénin et auprès du Président du Tribunal de première instance de Cotonou (Bénin).

VIRGINIE DUFRESNE-LEMIRE



Membre du Barreau du Québec depuis 2014, Virginie Dufresne-Lemire travaille chez Arsenault Dufresne Wee avocats, cabinet qu'elle a fondé avec deux collègues. Elle est détentrice de deux baccalauréats de l'UQAM (droit et relations publiques) et est en voie d'obtenir une maîtrise en Prévention et règlement des différends de l'Université Sherbrooke. Elle a effectué son stage du Barreau auprès de l'Honorable Michèle Pausé puis de l'Honorable Ann-Marie Jones au Tribunal des droits de la personne du Québec. Elle commence par pratiquer en droit criminel, puis se spécialise en droit civil dans les cas de brutalité policière et d'agressions sexuelles, entre autres dans le cadre d'actions collectives contre des congrégations religieuses.

MÉLISSA BEAULIEU LUSSIER



Me Mélissa Beaulieu Lussier est membre du Barreau du Québec depuis 2014. Elle est diplômée du baccalauréat en droit et du baccalauréat en droit international et relations internationales de l'UQAM. Elle est également détentrice d'une maîtrise de l'Université McGill, dont le mémoire porte sur le droit pénal international et les violences sexuelles. Me Beaulieu Lussier a été stagiaire et consultante juridique à la Cour pénale internationale pour l'équipe de défense de M. Bosco Ntaganda et travaille maintenant en droit criminel à Montréal. Elle a également participé au Concours de droit international humanitaire Jean-Pictet, pour lequel est responsable de la formation juridique à l'UQAM depuis 2015.

LÉA LEMAY LANGLOIS

Léa Lemay Langlois est diplômée du baccalauréat en droit et du baccalauréat en relations internationales et droit international de l'UQAM. Elle détient également une maîtrise en droit international des droits humains de l'Université Notre Dame aux États-Unis, qu'elle a complétée à titre de double boursière Fulbright et John Peters Humphrey. Mme Lemay Langlois a travaillé au sein de diverses organisations académiques et de la société civile, notamment en tant que conseillère juridique en droits humains au Guatemala. Elle complète présentement son stage du Barreau du Québec auprès d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit des peuples autochtones à Montréal.

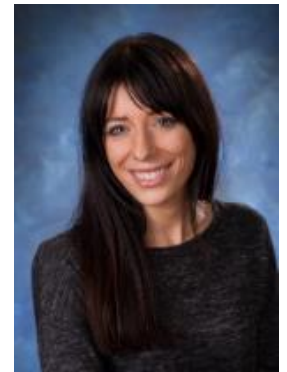


ALIA CHAKRIDI

Me Alia Chakridi est diplômée de l'Université du Québec à Montréal en droit (L.L.B. 2013) ainsi qu'en relations internationales et droit international (B.A. 2010). Membre du Barreau du Québec depuis 2015, elle fut avocate-rechercheuse auprès des juges de la Cour supérieure du Québec avant de se joindre à notre étude, où elle exerce principalement en droit criminel et pénal dans tous les districts du Québec. Elle représente également des personnes faisant l'objet d'une demande d'autorisation de soins devant la Cour supérieure. Préoccupée par la criminalisation de certains enjeux sociaux et par la surreprésentation de personnes racisées et marginalisées au sein du système de justice pénale, Me Chakridi est sensible aux réalités socio-économiques de chacun.e et offre une défense adaptée. La protection des droits et libertés de chacun.e est également au cœur de sa pratique. Elle est présentement membre du Conseil d'administration de l'organisme Projet Genèse qui lutte contre la pauvreté, en plus de s'impliquer auprès de l'Association des juristes progressistes (AJP).

CHRISTINE RENAUD

Christine Renaud a commencé sa pratique juridique en droit criminel et pénal, travaillant notamment auprès des femmes incarcérées et dans des dossiers d'erreurs judiciaires. Elle a auparavant travaillé au Cambodge dans une organisation locale de défense des droits des femmes. Elle a été impliquée comme procureure, puis comme chercheuse, à la Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques, puis comme procureure responsable du secteur correctionnel à la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : Écoute, Réconciliation, Progrès. Elle est présentement analyste et chargée de projets au Centre international pour la prévention de la criminalité et enseigne le droit au Collège Ahuntsic. Elle agit aussi comme avocate-conseil à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.



STÉPHANE PERRON-TREMBLAY



Me Stéphane Perron Tremblay est diplômé du baccalauréat en relations internationales et droit international et du baccalauréat en droit de l'UQAM. Il a terminé sa formation du Barreau du Québec en 2018 après avoir effectué un stage auprès de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Stéphane a participé à la CIDDHU en 2013 où il a eu la chance de travailler à la production d'un rapport d'observation sur la mise en œuvre des mesures de réparation ordonnées par la Cour interaméricaine des Droits de l'Homme dans le cadre de l'affaire Nadège Dorzema c. République dominicaine (2012). Il a également effectué un stage terrain au Centro Cultural Dominico-Haitiano en République Dominicaine. Après avoir agi à titre de coordonnateur de la CIDDHU de 2015 à 2017, il a poursuivi son implication à la CIDDHU à titre de case-manager. Il travaille actuellement à la CDPDJ à titre d'enquêteur.

LÉA BLARD

Léa Blard a participé à la CIDDHU à l'hiver 2017 dans le cadre d'une collaboration avec le PAQG sur la criminalisation des défenseur.e.s des droits humains au Guatemala et le rôle du Canada. Léa a terminé son baccalauréat en relations internationales et droit international en 2018 avec un échange étudiant à Berlin et a commencé un baccalauréat en droit à l'UQAM cette année. Elle s'intéresse particulièrement aux enjeux portant sur les droits des femmes, des personnes vulnérables et des réfugié.e.s.



MADELEINE GOURIER

Madeleine Gourier est diplômée du baccalauréat en Relations internationales et droit international de l'UQAM. À la suite de son implication à la CIDDHU à l'automne 2017, elle a réalisé un stage au sein d'une ONG liée à la CIDDHU, Innocence Project Argentina, à travers lequel elle a rédigé un document alléguant de la responsabilité de l'État Argentin pour violation des droits enchâssés dans la Convention Américaine des Droits de l'Homme. Par la suite, elle a poursuivi son engagement au sein de la CIDDHU en tant que Case Manager à l'automne 2018. Elle est actuellement stagiaire à la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme à Washington et commencera un LLM en Droit international humanitaire et droits humains à la Geneva Academy en septembre 2019.



AUDREY PARENT

Audrey a complété un baccalauréat en droit international et relations internationales à l'UQAM. Elle a d'abord participé à la Clinique comme étudiante, avant d'y occuper le poste de Case Manager. Elle poursuit actuellement son parcours au Baccalauréat en droit civil et *common law* de McGill et continue d'aider la CIDDHU en tant que bénévole.

JULIETTE STROHBACH



Diplômée du baccalauréat en relations internationales et droit international de l'UQAM en 2019, elle a participé à la CIDDHU comme étudiante en 2018 et a continué comme case-manager à l'hiver 2019. En 2018, elle a effectué un stage au sein d'un projet visant l'autonomisation d'un réseau de femmes rurales copilotées par Pastoral Social Colombia et ONU Femmes. Au cours de ses études, elle s'est activement engagée auprès d'organisations qui viennent en aide aux immigrants comme l'AQAADI et Action Réfugiés Montréal.

EVELYNE DUMAS



Evelyne est diplômée du baccalauréat en relations internationales et droit international de l'UQAM. Après avoir participé à la CIDDHU en tant qu'étudiante à l'automne 2018 au retour de son échange d'une année à la Shanghai International Studies University, elle poursuit le travail entamé en tant que case-manager à l'hiver 2019. Elle s'investit à nouveau auprès de la CIDDHU comme case-manager à la session d'automne 2019 tout en poursuivant des études en droit à l'UQAM. Elle s'implique également auprès du comité Avocats dans frontières UQAM et de la Revue Québécoise de droit international à la révision finale.

YASMEEN HAJJALI



Passionnée par la défense des droits humains, Yasmeen a d'abord complété un baccalauréat en relations internationales et droit international à l'UQAM et y complète aujourd'hui un baccalauréat en droit. Après avoir confirmé sa vocation en complétant un stage au Research Center for Women's Studies à Mumbai en Inde, elle s'implique sans hésiter à la CIDDHU à l'automne 2017 et participe à un mandat défendant les droits des minorités sexuelles au sein du système interaméricain de protection des droits de l'homme. Aujourd'hui, Yasmeen s'intéresse à la façon dont les cadres sociaux et juridiques interagissent et aspire tout particulièrement à explorer les questions portant sur la justice transitionnelle.

MATHILDE LAFORTUNE

Récemment diplômée au Baccalauréat en relations internationales et droit international, Mathilde Lafortune a commencé à s'impliquer à la CIDDHU à l'hiver 2017 avant de s'engager comme assistante de recherche au sein du Research Centre for Women's Studies de la SNDT Women's University à Mumbai en Inde. Elle a ensuite participé à la 23e édition de la Inter-American Human Rights Moot Court Competition qui portait sur la violence basée sur le genre en droit international des droits de la personne. Engagée dans la promotion des droits des femmes, Mathilde agit présentement en tant que Conseillère en Égalité entre les Femmes et les Hommes pour le CECI à La Paz en Bolivie.



JOËLLE LAGUEUX

Joëlle Lagueux est étudiante au Baccalauréat en droit à l'UQAM et diplômée du Baccalauréat en relations internationales et droit international. Elle a participé à la CIDDHU à titre d'étudiante à l'hiver 2017, avec comme mandat l'élaboration d'un guide sur le Système interaméricain de protection des droits de l'Homme. Joëlle s'intéresse particulièrement à la défense des droits humains en Amérique latine. Elle poursuit son implication au sein de la CIDDHU à titre de case-manager à la session d'hiver 2019.



La CIDDHU tient à remercier chaleureusement les encadreur.e.s et les case-managers pour leur implication bénévole!

SANDRINE MASRI



Sandrine Masri a été stagiaire à la CIDDHU lors de la session d'hiver 2019, dans le cadre de son cours de « stages pour l'intégration des acquis en sciences humaines », au Collège Jean-de-Brébeuf. Elle a obtenu son DEC après avoir accompli ses études dans le profil Individu, culture, justice et droit. Sandrine poursuit son parcours académique et entreprend à l'automne 2019 un baccalauréat en droit à l'Université McGill.

FINANCEMENT

UN SOUTIEN IMPORTANT

Une fois de plus cette année, la CIDDHU a pu compter sur le soutien financier de plusieurs associations étudiantes de l'UQAM, soit l'Association des baccalauréats interdisciplinaires des champs d'études politiques de l'UQAM (ABICEP), l'Association étudiante des cycles supérieurs en droit de l'UQAM (AECSU-UQAM) et l'Association des étudiantes et étudiants en droit de l'UQAM (AEDUQAM). Elle a également bénéficié d'un soutien de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM (FSPD) et du Département des sciences juridiques de l'UQAM (DSJ), ainsi que de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM).

De plus, nous sommes honoré.e.s de pouvoir compter sur les dons de certain.e.s collègues, ancien.ne.s étudiant.e.s et ami.e.s qui contribuent au développement de la CIDDHU, année après année.

Certains projets menés au cours de l'année universitaire 2018-2019 ont également reçu un appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

Relations
internationales
et Francophonie

Québec

FAIRE UN DON

Malgré cet appui, la Clinique continue d'éprouver des besoins criants en matière de soutien financier pour garantir la poursuite de ses projets de défense des droits humains.

Si vous désirez contribuer au succès de la CIDDHU, nous vous invitons à faire parvenir vos dons à la fondation de l'UQAM :

en ligne :

<http://www.fondation.uqam.ca>

ou par courrier :

Fondation de l'UQAM

Case postale 8888, succ. Centre-Ville

Montréal (Québec), Canada H3C 3P8

Tel : + 1 (514) 987-3000 poste 4805

Fax : + 1 (514) 987-6739

Courriel : fondation@uqam.ca

Numéro d'enregistrement de l'organisme : 11892 1808 RR0001

Veillez prendre note que des reçus peuvent être remis pour les dons qui seront effectués.

MERCI !

CLINIQUE INTERNATIONALE DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS DE L'UQAM

Université du Québec à Montréal
Faculté de science politique et de droit
Département des sciences juridiques
Case postale 8888 Centre-ville
Montréal, Québec
H3C 3P8
CANADA

Tel : +1 (514) 987-3000 poste3892

Fax : +1 (514) 987-4784

Courriel : coordination.cidhu@gmail.com

Site internet : <http://www.cidhu.uqam.ca>



UQAM



Institut d'études
internationales
de Montréal

15 ans

